



COORDINATEUR/TRICE ENFANCE LOISIRS

Collectivité : Clichy-sous-Bois

Département : Seine-Saint-Denis – 93

Cadre d'emploi : B

Filière : Animation - Animateur territorial

Recrutement : par voie statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude) ou à défaut pour voie contractuelle

Poste à temps complet

Rémunération : Régime indiciaire + régime indemnitaire + prime annuelle

Sous la responsabilité de la cheffe du service enfance, le/la coordinateur/trice enfance loisirs est chargé de mettre en œuvre opérationnellement la politique éducative définie par la collectivité dans le domaine de l'enfance.

Il /elle coordonne les directions des accueils péri et extrascolaires maternels et élémentaires de la ville, ainsi que les projets de l'ensemble des activités du service enfance et loisirs dans le cadre du projet global de la collectivité, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs.

Il /elle travaille en binôme avec un autre coordinateur enfance loisirs, en lien étroit au quotidien et dans une répartition des accueils de loisirs à superviser et des projets transversaux.

Les missions du poste

1- Assurer l'organisation et le bon fonctionnement des accueils périscolaires et extrascolaires et des animations de quartier

- Réaliser des visites de contrôle fréquentes sur le terrain ;
- Suivre le bon déroulement de la pause méridienne en lien avec les directions d'école, le service scolaire, les coordinateurs ATSEM et le prestataire du SIVU : assurer les remontées nécessaires à la commission des menus, accompagner et conseiller les directions de centre sur ce temps à enjeux ;
- Suivre et recenser les effectifs d'enfants pour l'ensemble des temps périscolaires et extrascolaires ;
- Suivre les effectifs d'animateurs et les ajuster en fonction des besoins d'encadrement ;
- Suivre et contrôler le temps de travail des équipes ;
- Veiller à la transmission des pointages au service tarifaire dans le respect des délais ;
- Participer aux jurys de recrutement animateurs et directeurs ;
- Contribuer à la production des supports de communication et les contrôler ;
- Produire des bilans d'activité périodiques ;
- Suivre les dépenses des ALSH et des ADQ dans le respect du budget alloué et dans le respect des objectifs éducatifs ;
- Déterminer les besoins en matériel dans le cadre de la préparation budgétaire.

2- Manager le collectif des directeurs d'accueil périscolaires et extrascolaires et des ADQ

- Mobiliser et fédérer le collectif des directeurs ALSH et ADQ ;
- Piloter l'action des directeurs et mener des réunions de travail régulières ;
- Accompagner les directeurs dans l'élaboration des projets pédagogiques ;
- Contrôler la cohérence et la mise en œuvre des projets pédagogiques ;
- Ajuster les propositions de projets d'animations si nécessaire, selon les objectifs du projet éducatif ;
- Evaluer les directeurs ALSH et ADQ ;
- Si nécessaire, accompagner les directeurs dans leur management des équipes d'animation, dans la menée d'entretiens de recadrage et de demande de procédures administratives ;
- Accompagner et soutenir les directeurs dans la relation aux parents.

3- Veiller au respect du cadre réglementaire

- Veiller à l'application et au respect des règles d'hygiène et de sécurité, ainsi qu'au cadre réglementaire des ACM ;
- Veiller à l'application du règlement intérieur de la collectivité ;
- Assurer le respect des taux d'encadrement réglementaire ;
- Effectuer les déclarations sur TAM, notamment les fiches complémentaires ;
- Contrôler la mise en œuvre du cadre réglementaire dans les structures ;
- Collecter les données nécessaires pour la CAF ;
- Suivre et contrôler l'utilisation de la régie d'avances.

4- Contribuer au développement de la politique éducative locale relative à l'enfance

- Evaluer l'évolution des besoins de la population en matière de loisirs et éducatifs et être force de propositions ;
- Contribuer à l'élaboration du PEDT, à sa mise en œuvre et à son évaluation ;
- Développer des projets à l'échelle du service, avec des partenariats internes et externes, notamment sur l'inclusion, l'accompagnement culturel, le numérique et ses enjeux, le développement durable, l'égalité filles-garçons, etc. ;
- Piloter pour le service enfance un ou plusieurs événements ou projets transversaux annuels ;
- Organiser les séjours (accessoires ou non) d'une tranche d'âge du service enfance ;
- Valoriser l'action des ALSH, des ADQ et de leurs équipes et mettre en valeur les projets d'animation ;
- Organiser et animer des réunions d'information et de concertation (avec les partenaires, les familles).

Profil recherché

- Solide vision de l'environnement professionnel du secteur de l'enfance et de l'animation ;
- connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement des collectivités ;
- Connaissance des dispositifs, acteurs institutionnels et associatifs ;
- Connaissance du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Connaissance du développement de l'enfant ;
- Titulaire du BPJEPS, DEJEPS ou équivalent ;

- Compétences managériales avérées et capacités à fédérer ;
- Capacité à travailler en transversalité avec les acteurs et partenaires internes et externes ;
- Capacité à fixer des objectifs, animer et encadrer une équipe ;
- Capacité d'animation d'équipe et de conduite de projet ;
- Capacité à négocier, communiquer et gérer les conflits ;
- Capacité à élaborer, conduire et évaluer un projet ;
- Maîtrise des outils bureautiques (word, excel, power point, Maelis, Ciril, etc.) ;
- Capacité à gérer les situations d'urgence ;
- Qualités managériales et relationnelles ;
- Réserve et discrétion professionnelles ;
- Sens de l'écoute et de l'accueil ;
- Organisation, méthode et rigueur ;
- Diplomatie et tact ;
- Assertivité et leadership ;
- Esprit d'équipe ;
- Disponibilité et capacité à s'investir ;
- Réactivité, capacité à gérer l'imprévu et prendre du recul ;
- Force de proposition et prise d'initiatives ;
- Respect des liens fonctionnels et des liens hiérarchiques.

Conditions d'exercice

37 heures hebdomadaires avec 12 RTT et 25 CA

Planning de travail par cycles, en alternance avec son binôme coordinateur, permettant de couvrir l'amplitude d'ouverture des ALSH (notamment la fermeture à 19h15)

- Période scolaire : 9h30-17h30 ou 10h30-19h15, une semaine sur deux en alternance avec son binôme, avec 1 heure de pause déjeuner
- Période des vacances scolaires : 9h-19h avec 1 heure de pause déjeuner

Jours de repos à prendre pendant les vacances scolaires, en alternance avec son binôme coordinateur enfance loisirs (maximum 3 jours en période scolaire)

Bureau avec PC dans un espace partagé, téléphone portable pour les déplacements professionnels : véhicule de service

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser une lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un CV à :

Monsieur le MAIRE de Clichy-sous-Bois
Hôtel de ville
Place du 11 novembre 1918
93390 Clichy-sous-Bois

ou

recrutement@clichysousbois.fr avant le 08 décembre 2024 inclus.